



**Diocèse  
de Tulle**  
Église catholique  
en Corrèze

# **BILAN 2025**

**Denier de l'Église**

# TOTAL

## Montant total du Denier 2025 : 599 392 €

pour 2 567 donateurs (616 194 € pour 2689 donateurs en 2024). Ce montant inclut la collecte des quatre Espaces missionnaires (détaillée ci-après) ainsi que les dons divers. Les chiffres sont arrondis si nécessaire à l'euro le plus proche.

	DENIER 2024	DENIER 2025	DIFFÉRENCE
<b>Espace missionnaire d'Ussel</b>	<b>84 144€</b> 424 donateurs	<b>88 022 €</b> 423 donateurs	<b>+ 3 878 €</b> -1 donateur
<b>Espace missionnaire de Tulle</b>	<b>195 598 €</b> 933 donateurs	<b>196 590 €</b> 871 donateurs	<b>+ 992 €</b> -62 donateurs
<b>Espace missionnaire d'Objat</b>	<b>106 588 €</b> 496 donateurs	<b>105 655 €</b> 457 donateurs	<b>-933 €</b> -39 donateurs
<b>Espace missionnaire de Brive</b>	<b>212 249 €</b> 807 donateurs	<b>195 126 €</b> 757 donateurs	<b>-17 123 €</b> -50 donateurs

Le don moyen est passé de **229 €** en 2024 à **233 €** en 2025.

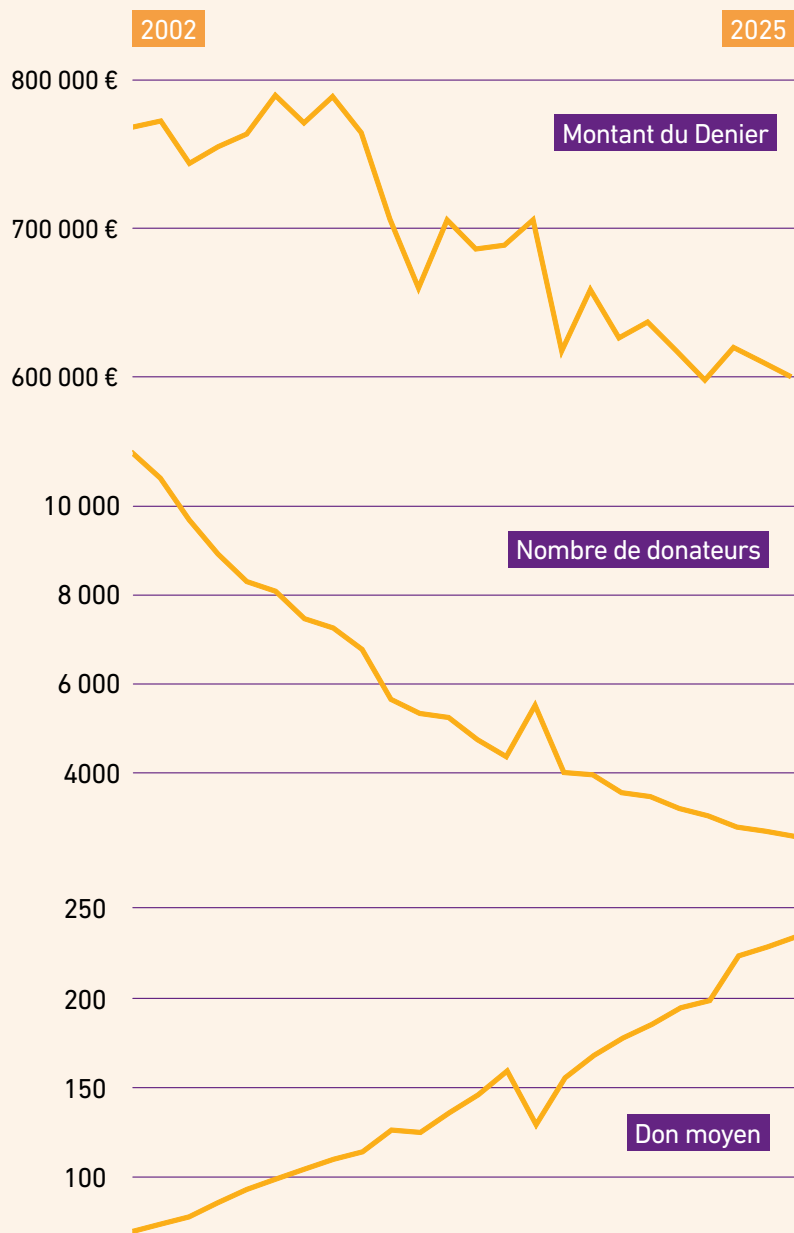
## UN GESTE DE FOI

Le Denier de l'Église s'inscrit dans un contexte économique et social particulièrement tendu : une inflation persistante, des incertitudes politiques, et au niveau international de nouveaux conflits armés... La fragilisation du pouvoir d'achat des ménages pourrait bouleverser les habitudes de don.

Pourtant, le Denier demeure un pilier essentiel de la vie ecclésiale et un indicateur fort de l'attachement des fidèles à leur communauté. Traditionnellement, le Denier constitue la principale ressource financière des diocèses. Il permet de rémunérer les prêtres et les laïcs engagés et de financer les activités pastorales.

# ÉVOLUTION

## Évolution du Denier de l'Église dans notre diocèse sur les 23 dernières années



Le montant total du Denier est passé de 767 481 € en 2002 à 599 392 € en 2025, soit une **baisse de 22 % en 23 ans.**

C'est le chiffre le plus vertigineux : le nombre de donateurs, lui, est passé de 11 143 à 2 567, soit une **chute de 77 %.**

C'est ce qui a permis de compenser (en partie) l'effondrement du nombre de donateurs : le don moyen au Denier est passé de 69 € à 233 € en 23 ans, soit une **hausse impressionnante de 238 %. Merci pour votre générosité !**

Contrairement à une idée répandue, il ne s'agit pas d'un don accessoire, mais d'une contribution vitale au fonctionnement quotidien de l'Église.

D'un acte systématique et quasi automatique, le Denier est devenu en quelques années un acte d'engagement. En effet, le diocèse de Tulle a perdu les trois quarts de ses donateurs depuis 2002, mais le don moyen a plus que triplé, permettant ainsi de limiter cette baisse en montant. La baisse des donateurs s'explique en partie par une baisse démographique, mais seule l'implication des chrétiens explique la croissance du don moyen.

Or, la générosité des fidèles est mise à rude épreuve. L'augmentation du coût de la vie contraint de nombreux foyers à revoir leurs priorités budgétaires. Cependant, la crise agit une fois encore comme un révélateur. Elle met en lumière une forme de solidarité renouvelée. Les donateurs sont conscients de la fragilité de l'Église, celle-ci demeure un acteur de proximité, souvent en première ligne pour accompagner les plus fragiles et offrir des espaces d'écoute et de partage entre chrétiens.

Le Denier devient alors, au-delà d'un simple soutien financier, un acte d'engagement et de responsabilité collective, porteur d'un sens encore plus important dans une société fragmentée et en tension. Plus que jamais, il apparaît comme un geste de foi, mais aussi comme un acte de confiance dans l'avenir. Alors tout simplement... Merci.

Jean- Daniel Colle,  
*économiste diocésain*



## CONTACT

Pour toute question concernant le Denier de l'Église, vous pouvez contacter le service Dons :

📍 Service Dons – Maison diocésaine 19 Quai Gabriel Péri – 19000 Tulle

☎ 05 55 26 80 56    ✉ [service-dons@correze.catholique.fr](mailto:service-dons@correze.catholique.fr)

## POUR CONTINUER À SOUTENIR

Vous pouvez faire un don :

- ➔ En ligne sur [don.correze.catholique.fr](https://don.correze.catholique.fr) ou en flashant le QR code
- ➔ Par chèque à l'ordre de « **ADT** » (ADT - 19, quai Gabriel Péri - 19000 Tulle)

